

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°43 du 6 novembre 2009

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte n°20

ERRATUM

à la circulaire n° 112677/GEND/CAB du 23 septembre 2009 modifiant la circulaire n° 75000/DEF/GEND/CAB du 5 juin 2008 relative à la présentation des textes destinés à être insérés au Mémorial de la gendarmerie.

Du 3 novembre 2009

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ERRATUM à la circulaire n° 112677/GEND/CAB du 23 septembre 2009 modifiant la circulaire n° 75000/DEF/GEND/CAB du 5 juin 2008 relative à la présentation des textes destinés à être insérés au Mémorial de la gendarmerie.

Du 3 novembre 2009

NOR D E F G 0 9 5 2 4 4 5 Z

Texte modifié :

Circulaire n° 112677/GEND/CAB du 23 septembre 2009 (BOC N° 41 du 23 octobre 2009, texte 8.).

Référence de publication : BOC N°43 du 6 novembre 2009, texte 20.

La circulaire n° 112677/GEND/CAB du 23 septembre 2009 est modifiée comme suit :

Dans le point 4. Dans le guide relatif à la présentation des textes destinés à être insérés au Mémorial de la gendarmerie, chapitre II, point 6.

Au lieu de :

« Ajouter le 6.1.4. suivant :

6.1.4. Ponctuation. ».

Lire :

« Ajouter le point 6.14. suivant :

6.14. Ponctuation. ».